Abbé Juan Carlos Ortiz, (fsspx) — La nouvelle "herméneutique" de Mgr Fellay - La Fraternité a-t-elle changé de position ?

SOURCE - Abbé Juan Carlos Ortiz, fsspx - décembre 2012

Malgré certains discours récents qui se veulent rassurants, la Fraternité Saint Pie X continue de traverser la crise interne la plus grave, tant par sa profondeur que par son étendue, qu'elle ait jamais connue.

Cette crise est particulièrement GRAVE car elle provient justement de graves défaillances, notamment de Mgr. Fellay et de ses deux Assistants, tant dans le domaine DOCTRINAL que dans celui de la PRUDENCE. Voilà la cause principale du désarroi des membres de la Fraternité.

Certains sont tentés de croire que, puisque jusqu'à présent il n'a pas eu d'accord pratique avec Rome, le danger est passé... Mais il ne faut pas conclure si vite !

Malgré les apparences, les supérieurs de la Fraternité N'ONT PAS RÉTRACTÉ leur nouvelle conception sur le rôle que doit jouer la Tradition dans l'Église, et en particulier sur ses rapports avec l'église conciliaire. De plus, ils sont loin d'avoir assumé leur responsabilité personnelle dans cette crise interne due à leurs agissements imprudents.

Il est bon de se pencher de près sur deux aspects très importants de cette crise interne pour ne pas sous-estimer les effets néfastes qu'elle CONTINUE encore de produire dans la Fraternité et dans les rangs de la Tradition.

Le premier aspect, plus général, concerne le RÔLE CAPITAL que joue la Fraternité dans la résistance à l'église conciliaire et dans la sauvegarde de la Tradition Catholique. Si la Fraternité tombe, ce sera aussi le dernier bastion de la Tradition qui tombera.

Le deuxième aspect, plus spécifique, concerne le CHANGEMENT GRAVE opéré par Menzingen à propos du rôle principal de la Fraternité face à cette crise de l'Église : il s'oppose nettement à celui que lui donnait Mgr Lefebvre.

Ce changement est cependant très subtil, et peut être difficile à percevoir pour certains, car tout en affirmant qu'ils ne veulent pas abandonner le combat doctrinal, ces supérieurs ont fait de la RECONNAISSANCE CANONIQUE la PRIORITÉ ESSENTIELLE de la Fraternité. Des aspects doctrinaux font certes encore partie de leur ordre du jour, mais ils sont placés au second plan. Ainsi, tout doit être « repensé » en fonction de cette nouvelle priorité.

Ce changement trahit chez eux un « LÉGALISME » dont souffrirent toutes les communautés traditionnelles qui se sont ralliées à Rome depuis 1988. Comme eux, ils ont fini par se sentir « coupables » d'être exclus par l'église officielle, avec qui ils rêvent d'être « réconciliés » à tout prix.

Nous connaissions « l'herméneutique de la continuité » de Benoit XVI par laquelle il avait conçu une nouvelle interprétation qui voudrait INTÉGRER L'ÉGLISE CONCILIAIRE DANS LA TRADITION DE L'ÉGLISE.

Les autorités de Menzingen, pour justifier leur changement de position, ont aussi conçu une nouvelle « HERMÉNEUTIQUE » ou « réinterprétation » du rôle principal de la Fraternité, par laquelle ils veulent INTÉGRER LA TRADITION DANS L'ÉGLISE CONCILIAIRE.

Cette herméneutique demande que l'on fasse une « relecture » déformée de ce que Mgr Lefebvre entendait comme prioritaire pour la Fraternité, par exemple, en ne citant que ce qu'il disait AVANT sa rupture avec Rome en 1988, ou ses paroles plus conciliantes sur les autorités officielles de l'église.

Ainsi donc, ce que l'on rejetait énergiquement autrefois de l'église conciliaire est maintenant « repensé » avec une optique d'acceptation, sinon totale, au moins « partielle » ou « sous certaines conditions » des idées conciliaires.

Il faut remarquer que les autorités de la Fraternité trahissent cette nouvelle attitude, plus par CE QU'ILS NE DISENT PAS sur les autorités conciliaires, PAR OMISSION, que par ce qu'ils disent d'elles.

À part quelques phrases ici ou là plus fermes (pour rassurer les plus « durs » chez nous), on constate depuis longtemps une attitude « positive » concernant les discours et agissements des autorités conciliaires, et en particulier de Benoît XVI.

Une preuve récente de ce « ramollissement » est sans doute le boycott par Menzingen des livres jugés trop « durs », écrits par Mgr Tissier et par M. l'abbé Calderón sur l'église conciliaire. Un autre exemple est le Symposium d'Angelus, du district des États-Unis, qui a choisi cette année comme thème « La Papauté », alors que nous commémorons le 50e anniversaire de l'ouverture désastreuse de Vatican II !

Certains pourraient alors se demander, pour quoi et de quel droit dénoncer cette nouvelle orientation dans la Fraternité ?

Je connais bien la Fraternité et son but, en étant membre prêtre depuis 28 ans. J'aime profondément la Fraternité dans laquelle je me suis engagé à vie. J'ai connu personnellement son Fondateur, qui m'a ordonné, et de qui j'ai TOUJOURS continué à étudier les écrits et les paroles. Et c'est par amour pour la Fraternité et par piété filiale envers Mgr Lefebvre, que je crois de mon devoir d'en parler publiquement.

Il paraît évident que depuis plusieurs années il y a eu un CHANGEMENT FONDAMENTAL, surtout chez Mgr Fellay et ses Assistants, quant au BUT PRINCIPAL de la Fraternité Saint Pie X dans ces temps de crise de l'Église : préserver intégralement la Tradition Catholique en combattant les ennemis de l'Église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le but fondamental de la Fraternité Saint Pie X dans cette crise de l'Église ne peut pas être changé, car il a été clairement tracé par son Fondateur dans beaucoup de ses écrits, homélies, conférences et agissements, surtout à partir de 1988. En conséquence, changer ce but dans des points importants serait S'ÉCARTER GRAVEMENT de son Fondateur, et ainsi exposer la Fraternité à SE SUICIDER, en tombant entre les mains de la Rome moderniste, que la Fraternité combat depuis sa fondation.

L'expérience nous montre que TOUS ceux qui se sont écartés de cette ligne tracée par Mgr Lefebvre ont fini par TRAHIR le combat pour la Tradition.
Ce changement dans la Fraternité n'est nullement justifié, car ces dernières années nous n'avons vu dans l'église conciliaire AUCUN changement doctrinal ou pratique important dans le sens d'un retour RÉEL à la Tradition par la condamnation des erreurs ou des reformes conciliaires.

Je voudrais appuyer ce que viens de dire en montrant comment les affirmations et agissements de Mgr Fellay et de ses Assistants sont TOTALEMENT CONTRAIRES à ce que Mgr Lefebvre a

clairement affirmé. Et, même si Mgr Lefebvre n'en avait pas parlé explicitement, leurs changements s'opposent gravement au BIEN COMMUN de la Fraternité et au simple BON SENS.

1. UNE NOTION ERRONÉE DE LA VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Tout d'abord, il apparait très clairement que LE POINT DE DÉPART de leur changement repose sur une NOTION ERRONÉE SUR LA VISIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

Dans leurs affirmations publiques ils décrivent la Fraternité comme « manquant » de quelque chose de fondamental en relation avec cette « visibilité » de l'Église. Ils parlent souvent de la Fraternité comme étant dans une situation « irrégulière », « anormale », « illégale », alors que tout cela, nous le savons, n'est qu'APPARENT.

L'abbé Pfluger affirme clairement cette erreur dans une interview récente : « Quant à nous, nous souffrons aussi d'un DÉFAUT, du fait de notre IRRÉGULARITÉ canonique. Ce n'est pas seulement l'état de l'église postconciliaire qui est imparfait, LE NOTRE L'EST AUSSI. » Et plus loin : « L'obligation d'œuvrer activement pour surmonter la crise, ne peut être contestée. Et cette œuvre COMMENCE CHEZ NOUS, en voulant surmonter notre état canonique ANORMAL. » (Kirchliche Umschau, 17 octobre 2012)

Les autorités officielles de l'Église pendant des années ont stigmatisé la Fraternité de ces « défauts », au moyen d'accusations mensongères et des condamnations injustes, alors que nous savons, et l'avons montré clairement par nos écrits et par nos actes, que la Fraternité n'a JAMAIS quitté le périmètre visible de l'Église Catholique ou commis aucun crime canonique. Par conséquent, nous n'avons pas besoin de surmonter un quelconque « handicap » ecclésial ou canonique en demandant d'être reconnus aujourd'hui par l'église conciliaire.
Sur ce point, ils répètent les mêmes affirmations erronées de Dom Gérard et des ralliés en 1988, auxquelles Mgr LEFEBVRE (conférence du 9 septembre 1988 ; Fideliter No. 66) et M. l'abbé SCHMIDBERGER (Fideliter No. 65) répondirent pertinemment peu de temps après le sacres des évêques.

Monseigneur Fellay à son tour affirmait récemment cette même erreur sur la nature de la vraie Église : « Le fait d'aller à Rome ne veut pas dire qu'on est d'accord avec eux. Mais, c'est l'Église. Et C'EST LA VRAIE ÉGLISE. En rejetant ce qui ne va pas, il ne faut pas tout rejeter. CELA RESTE L'ÉGLISE UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE. » (Flavigny, 2 septembre 2012)

Cet affirmation étonnante contredit ouvertement ce que Mgr Lefebvre disait sur l'église conciliaire, dans la conférence citée plus haut : « ... c'est NOUS qui avons les marques de l'Église visible. S'il y a encore une visibilité de l'Église aujourd'hui, c'est grâce à vous. CES SIGNES NE SE TROUVENT PLUS CHEZ LES AUTRES. »

Et Mgr Lefebvre de répondre explicitement a Dom Gérard, qui invoquait comme raison pour se rallier à la Rome moderniste, la nécessité de rejoindre « l'Église visible », avec ces paroles : « Cette histoire d'Église visible de Dom Gérard est enfantine. C'EST INCROYABLE que l'on puisse parler D'ÉGLISE VISIBLE pour l'Église conciliaire, par opposition à l'Église catholique que nous essayons de représenter et de continuer. » (Fideliter, n. 70 juillet-août 1989, p. 6)

2. OBTENIR NOTRE « LÉGITIMITÉ » DE L'ÉGLISE CONCILIAIRE.

Et comme conséquence de cette première erreur, ils affirment qu'il ne suffit plus à la Fraternité de reconnaître la validité de l'autorité du pape et des évêques actuels, ni de prier publiquement pour

eux, ni de reconnaître certains actes légitimes (quand ils sont en accord avec la Tradition). Pour eux il faut « aller plus loin » et demander à l'église conciliaire de NOUS DONNER CETTE « LÉGITIMITÉ » qui nous manquerait !

Ici encore ils s'écartent ouvertement de Mgr Lefebvre qui affirmait que, tant que la crise de l'Église perdure, nous n'avons pas besoin de reconnaissance de l'église conciliaire, car la légitimité authentique sera un jour confirmée logiquement lorsque les autorités de l'Église seront retournées à la saine doctrine.

Mgr Lefebvre affirmait que nous n'avons pas besoin de l'église conciliaire pour nous donner une quelconque « légitimité » : « À quelle Église avons-nous affaire — moi je voudrais savoir, — si j'ai affaire à l'Église catholique, ou si j'ai affaire à une autre église, à une contre-église, à une contrefaçon de l'Église ?... Or je crois sincèrement que nous avons affaire à une CONTREFAÇON de l'Église et non pas à l'Église Catholique.» (18 juin 1978)

3. NÉCESSITÉ D'UN ACCORD PUREMENT PRATIQUE.

Ensuite, en partant de leur double erreur, ils prônent LA NÉCESSITÉ ABSOLUE D'UN ACCORD PRATIQUE avec les autorités actuelles, SANS ACCORD DOCTRINAL PRÉALABLE, contrevenant ainsi à ce que Mgr Lefebvre avait explicitement affirmé, surtout après 1988, et ce que le Chapitre Général (qui, rappelons-le, a plus d'autorité qu'eux) avait décidé en 2006.

Leur recherche actuelle d'un accord purement pratique est d'autant plus surprenante lorsqu'on sait que les discussions doctrinales récentes entre notre Commission Théologique et le Vatican sont arrivées à la conclusion qu'un accord doctrinal avec l'église conciliaire est IMPOSSIBLE !

Rechercher donc pour la Fraternité un accord purement pratique avec la Rome actuelle, qui continue à être dans l'erreur, équivaut à une « opération suicide », car nous nous trouverions « intégrés » dans l'église conciliaire, dont TOUTE la structure tient non seulement son origine du concile, mais est faite pour mettre en place les réformes conciliaires et postconciliaires. Nous savons suffisamment ce qui est arrivé aux huit communautés traditionnelles qui se sont ralliées à cette église conciliaire sans accord doctrinal préalable pour savoir qu'il nous arriverait inéluctablement la même chose...

Mgr Lefebvre plaçait clairement, surtout après les sacres d'évêques, comme condition préalable à tout dialogue futur avec l'église conciliaire, de résoudre d'abord la QUESTION DOCTRINALE : « Je poserais la question AU PLAN DOCTRINAL : Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? ... Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment anti-moderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la DOCTRINE de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile en considérant la DOCTRINE de ces papes qui vous ont précédés, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile. Les positions seraient ainsi plus claires. » (Fideliter n°66, nov.-déc. 1988, p. 12-13)

4. LE MIRAGE DE « FAIRE UN PLUS GRAND BIEN. »

Ensuite, et afin de trouver une justification « positive » pour négocier avec la Rome conciliaire, ils affirment que cet accord purement pratique permettrait de FAIRE UN PLUS GRAND BIEN, car en étant « dans l'église visible » ils pourront convertir l'église conciliaire à la Tradition... C'est

exactement le même argument qu'utilisèrent Dom Gérard et les prêtres de Campos pour justifier leur ralliement à la Rome conciliaire !

Notre Fondateur répondait dans une interview à cette perspective trompeusement « optimiste » avec beaucoup de réalisme en disant que : « Se mettre à l'intérieur de l'Église, qu'est-ce que ça veut dire ? Et d'abord de quelle Église parle-t-on ? Si c'est de l'église conciliaire, il faudrait que nous, qui avons lutté contre elle pendant vingt ans parce que nous voulons l'Église catholique, nous rentrions dans cette église Conciliaire pour soi-disant LA RENDRE CATHOLIQUE ? C'est une illusion totale ! CE NE SONT PAS LES INFÉRIEURS QUI CHANGENT LES SUPÉRIEURS, MAIS LES SUPÉRIEURS QUI CHANGENT LES INFÉRIEURS. » (Fideliter No. 70 Juillet-août 1989)

Et les FAITS nous montrent que le peu de bien que les ralliés ont pu faire depuis 1988 ne justifie pas LE PLUS GRAND MAL qu'ils ont fait en abandonnant leur critique des erreurs conciliaires et de la nouvelle messe, en justifiant les agissements des papes postconciliaires, etc.

5. DES CONDITIONS PRÉALABLES SUFFISANTES ?

Encore, pour justifier cet accord, ils affirment que des CONDITIONS PRÉALABLES, comme celles fixées par le dernier Chapitre général de juillet 2012, seraient suffisantes pour ne pas tomber dans les mêmes pièges que les communautés ralliées.

Mais, à part le fait que ces conditions sont IRRÉALISTES ET INSUFFISANTES pour nous protéger contre une « assimilation » et une « neutralisation » par l'église conciliaire, le Chapitre général a oublié les deux conditions les plus importantes, clairement demandées par Mgr Lefebvre : la CONVERSION des autorités officielles de l'église, c'est à dire, par leur condamnation explicite des erreurs conciliaires, et D'ÊTRE EXEMPTÉS DU NOUVEAU CODE DE DROIT CANON.

Mgr Lefebvre avait affirmé que même si la Rome moderniste nous accordait certaines conditions préalables, ce serait INSUFFISANT pour signer un accord avec eux. Voici ce qu'il dit au Card. Ratzinger : « Éminence, voyez, même si vous nous accordez un évêque, même si vous nous accordez une certaine autonomie par rapport aux évêques, même si vous nous accordez toute la liturgie de 1962, si vous nous accordez de continuer les séminaires et la Fraternité, comme nous le faisons maintenant, NOUS NE POUVONS PAS COLLABORER, c'est impossible, impossible, parce que nous travaillons dans deux directions diamétralement opposées : vous, vous travaillez à la déchristianisation de la société, de la personne humaine et de l'Église, et nous, nous travaillons à la christianisation. ON NE PEUT PAS S'ENTENDRE. » (Retraite à Écône, 4 septembre 1987)

Aussi Mgr Lefebvre mettait la conversion de Rome comme condition essentielle pour faire un accord lorsqu'il adressait ces paroles aux quatre futurs évêques : « ...confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre PARFAITEMENT CATHOLIQUE, en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme. » (29 août 1987)

Et concernant le Code de droit canon, que Mgr Lefebvre disait être « pire que la réunion d'Assise », comment garderions-nous notre identité en continuant notre combat, si nous nous trouvons sous le régime la loi commune de l'église conciliaire qui est le NOUVEAU Code de droit canon ? Ne voient-ils pas que le nouveau code a été précisément fait pour appliquer les reformes conciliaires et NON PAS POUR SAUVEGARDER LA TRADITION ?

6. VATICAN II EST SURMONTABLE !

Et pour surmonter l'impasse doctrinale qui représente le Concile Vatican II et le « magistère » post-conciliaire, on a vu partout dans leurs conférences, sermons et interviews un dessin explicite et répété de MINIMISER LES ERREURS CONCILIAIRES, afin de préparer les esprits à la réconciliation avec la Rome conciliaire.

N'a-t-on pas écouté avec stupéfaction Mgr Fellay, dans une interview au *Catholic News Service*, affirmer que « Le concile présente une liberté religieuse qui est en réalité TRÈS, TRÈS LIMITÉE ; TRÈS LIMITÉE » ? Et aussi affirmer que LA conclusion des discussions doctrinales avec Rome était que « nous voyons que beaucoup de choses que nous aurions condamné comme étant du concile, en réalité ne sont pas du concile, mais qui viennent d'une compréhension commune de celui-ci. » ! Ou encore : « Le concile doit être mis DANS la grande Tradition de l'église, doit être compris À L'INTÉRIEUR de celle-ci, et EN RELATION avec celle-ci. Ce sont des affirmations avec lesquelles nous sommes TOTALEMENT D'ACCORD, TOTALEMENT, ABSOLUMENT. » (11 mai 2012)

Et le seul texte (incomplet) connu du dernier préambule doctrinal qu'ils présentèrent à Rome en avril, et donné par l'abbé Pfluger dans une conférence, trahit non seulement le même désir de minimiser les erreurs conciliaires mais même de les ACCEPTER : « ...l'entière Tradition de la foi catholique doit être le critère et le guide de compréhension des enseignements du Concile Vatican II, LEQUEL à son tour ÉCLAIRE certains aspects DE LA VIE ET DE LA DOCTRINE de l'Église, implicitement présents en elle, non encore formulés. » (St Joseph des Carmes, 5 juin 2012)

Le fait qu'ils aient laissé passer la réunion interreligieuse d'Assise III sans la CONDAMNER ÉNERGIQUEMENT n'était-il pas aussi un signe révélateur ? Ils ont même demandé à certains membres de la Fraternité de ne pas le faire.

Et, ce qui est plus inquiétant, c'est que cette minimisation des erreurs du concile semble venir de loin... puisque Mgr Fellay affirmait déjà en 2001 (!) dans une interview que : « Accepter le concile NE NOUS FAIT PAS PROBLÈME, » « Cela donne l'impression que nous rejetons tout de Vatican II. Or, NOUS EN GARDONS 95%. » (Quotidien suisse *La Liberté*, 11 mai 2001)

Au lieu d'écouter des avertissements répétés leur demandant de ne pas signer un accord pratique, ils ont dédaigneusement répondu à LA LETTRE DES TROIS ÉVÊQUES avec des paroles très dures... en insinuant qu'ils étaient "sédévacantistes", "schismatiques" et qu'ils transformaient les erreurs de Vatican II en « super hérésies. »

La liste serait trop longue pour citer d'autres affirmations de Menzingen qui vont dans le sens d'un AFFAIBLISSEMENT de leurs positions doctrinales. On constate également un affaiblissement de la doctrine chez d'autres membres la Fraternité qui sont en faveur des accords. J'ai pu voir comment certains confrères, que je connaissais comme étant fermes dans leur condamnation du concile et des papes postconciliaires, ont maintenant des positions « édulcorées » et sont très en faveur d'un ralliement à la Rome moderniste...

7. GRAVES ERREURS CONTRE LA PRUDENCE.

En plus de leurs erreurs au niveau des PRINCIPES, on peut constater des ERREURS GRAVES DE JUGEMENT, qui ont été aussi la cause de la DIVISION INTERNE la plus grave, en profondeur et en extension, que la Fraternité n'ait jamais connue.

Par des agissements imprudents, ils ont préféré sacrifier L'UNITÉ ET LE BIEN COMMUN de la Fraternité pour suivre l'ordre du jour de la Rome moderniste, comme ils l'ont affirmé dans leur réponse à la lettre aux trois autres évêques de la Fraternité : « Pour le BIEN COMMUN de la Fraternité nous préfèrerions de loin la solution actuelle de statu quo intermédiaire mais manifestement ROME NE LE TOLÈRE PLUS. » (14 avril 2012)

Mgr Fellay indiqua aussi qu'il était presque « inévitable » qu'une partie de la Fraternité ne suivrait pas au cas d'un accord avec Rome : « Je ne peux pas exclure qu'il aurait peut-être une SCISSION [dans la Fraternité]. » (Interview au *Catholic News Service*) et prit ainsi le risque de diviser gravement la Fraternité.
Ils ont donc préféré agir sans tenir compte des AVERTISSEMENTS des trois autres évêques, de certains supérieurs et membres de la Fraternité et même des communautés traditionalistes amies, qui leur demandaient de ne pas signer un accord purement pratique.

Cette attitude a profondément choqué beaucoup de membres de la Fraternité et créé une division interne qui a gravement miné leur CRÉDIBILITÉ À LA GOUVERNER, et de même, parmi les communautés amies, la confiance est toujours bien diminuée.

8. QUI A TROMPÉ QUI ?

Quand on entend leurs explications (excuses ?) depuis quelques mois à propos des supposées « vraies raisons » qui les ont emmenés si loin dans leurs concessions à la Rome moderniste, on s'aperçoit que ce ne sont pas tellement les autorités romaines qui les ont trompé, mais qu'ILS SE SONT TROMPÉS EUX-MÊMES ! Car s'ils ont décidé, imprudemment, d'écarter les réponses qui leur venaient des canaux OFFICIELS du Vatican, concernant la vraie pensée du pape, pour privilégier d'autres canaux soi-disant « officieux » : cela n'améliore pas leur réputation de supérieurs PRUDENTS...

Ainsi ils ont REFUSÉ de voir que tout ce que ces canaux « officieux » leur disaient était soit des commérages, soit de la manipulation, car leur DÉSIR d'arriver à un accord était devenu tellement une « obsession », qu'ils ont fini par tout croire ! À qui la faute ? À EUX-MÊMES !

Comment, dans un domaine si grave, ont-ils pu agir d'une façon si LÉGÈRE ? Dans n'importe quelle institution, même séculière, un tel agissement conduit inéluctablement à la démission des responsables, car la confiance a été trop atteinte. « On prend ses responsabilités », comme l'abbé Pfluger menaçait de le faire si les accords échouaient...

Au fait, s'ils n'ont pas donné leur démission, c'est parce qu'ILS CONTINUENT À CROIRE AUX ACCORDS. Ils n'ont toujours pas tiré les leçons de leurs agissements ! Il est évident que, malgré certains obstacles, eux-mêmes et le Vatican feront tout pour « ressusciter » les conversations. L'expulsion de Mgr Williamson apparaît ainsi clairement comme un « signal révélateur » pour relancer les conversations, parce que cette expulsion était, au moins pour le Vatican, une condition *sine qua non* pour un accord.

En outre, nous trouvons chez Mgr Fellay un manque grave de JUGEMENT PRATIQUE sur les idées fausses du pape. Comment peut-il imaginer que Benoît XVI serait prêt à nous reconnaître « en laissant de côté notre acceptation du concile », comme il le lui a écrit en juin 2012 ? Ne savent-ils pas que le concile est « non-négociable » pour la Rome moderniste ? Est-ce naïveté de sa part, ou simplement prendre ses désirs pour des réalités ? En tout cas, en cela IL MANQUE GRAVEMENT À LA PRUDENCE dans des matières doctrinales.

9. DES PERSÉCUTIONS INJUSTES.

Et finalement, pour comble d'AVEUGLEMENT et d'ENTÊTEMENT sur la voie de la « réconciliation » avec la Rome moderniste, ils ont entrepris des PERSÉCUTIONS INJUSTES, afin de supprimer toute opposition aux accords, autant au dedans qu'en dehors de la Fraternité. Depuis on a vu toute une série d'intimidations, de monitions, de mutations, de retardements aux ordres, d'expulsions de prêtres et même de l'un de nos évêques !

Ils persécutent et renvoient implacablement des personnes qui S'OPPOSENT à leur ralliement avec la Rome moderniste, et en même temps ils affirment cyniquement qu'ils ont l'intention de continuer à faire OPPOSITION... à l'intérieur de l'église officielle une fois qu'elle les aura reconnu !

En fin de comptes, ils ont établi un gouvernement AUTORITAIRE, voire une véritable DICTATURE dans la Fraternité, afin d'écarter tout obstacle qui s'oppose à leurs plans de ralliement à la Rome moderniste.

Ainsi donc, nous voyons comment Mgr Fellay et ses Assistants ont changé radicalement les PRINCIPES ET BUTS FONDAMENTAUX de la Fraternité établis par notre Fondateur dans cette crise de l'Église. Ils ont passés outre les décisions importantes du CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2006, qui interdisait un accord pratique avec l'église officielle sans accord doctrinal préalable. Ils ont sciemment ignoré les AVERTISSEMENTS des personnes prudentes qui leur conseillaient de ne pas passer d'accord pratique avec la Rome moderniste. Ils ont porté atteinte à L'UNITÉ ET AU BIEN COMMUN de la Fraternité en l'exposant à un danger de compromis avec les ennemis de l'église. Et enfin, ils se contredisent eux-mêmes en affirmant LE CONTRAIRE de ce qu'ils ont dit il y a à peine quelques années !

Ils ont donc trahit l'héritage de Mgr Lefebvre, les responsabilités de leurs charges, la confiance de milliers de personnes et même de ceux qui, trompés par eux, continuent à leur faire confiance.

Ils ont manifesté une volonté déterminée d'emmener la Fraternité, coûte que coûte, au RALLIEMENT avec nos ennemis.
Peu importe si les accords avec l'église conciliaire ne sont pas encore conclus aujourd'hui, ou ne se feront pas dans l'immédiat, ou jamais... un DANGER GRAVE demeure pour la Fraternité, car ILS N'ONT PAS RÉTRACTÉ les faux principes qui ont guidé leurs agissements destructeurs.

Je constate aujourd'hui avec douleur qu'en voulant en quelque sorte identifier abusivement leurs jugements et décisions avec la Fraternité elle-même, ils ont fini par la CONFISQUER, comme si elle était leur propriété personnelle, oubliant qu'ils n'étaient que des SERVITEURS nommés pour un temps déterminé.

Ce constat est d'autant plus douloureux et inquiétant, lorsqu'on sait que de la FIDÉLITÉ de la Fraternité à sa mission dépend le salut de tant d'âmes et aussi la restauration de l'Église toute entière. Que Dieu ait pitié de la Fraternité !

Padre Juan Carlos Ortiz

http://nonpossumus-vcr.blogspot.fr/2012/12/una-nueva-voz-se-levanta-habla-el-padre.html